

## Marcq

Superficie : 472 ha.

Altitude moyenne : 200 m.

Population : 478 h.

Substruction et outils d'époque romaine.

Château XVII° : corps de logis central à un étage flanqué de deux pavillons en légère saillie (actuellement exploitation agricole).

Colombier près du château.

Fermes anciennes.

Eglise Saint-Rémi (IMH) néo-romane : nef voûtée d'ogives flanquée de collatéraux, clocher carré élevé sur abside avec tourelle d'escalier et contreforts ; autel en bois sculpté XVIII°, retable XVIII° avec peinture de Saint-Rémi, confessionnal XVIII° en bois sculpté.

Parc du Château de Thoiry (SI)

Forêt de Rambouillet

Céréales, cultures maraîchères.

« **Yvelines - L'art et la nature de ses 262 communes** » - Michel de la Torre - Ed. Nathan.

## Toponymie

« Marcq est énigmatique. Vers 1250, c'est Marc, déjà. A Marcq, on a reconnu un tronçon de voie romaine, portant encore des traces de roues de chariots. Or le bas-latin marca (emprunté au germanique) a plusieurs sens, dont « borne-limite » (donc ici : borne routière ?), « marque » (seraient-ce les traces des roues de chariots ?), et, bien sûr « frontière » (mais quelle frontière à Marcq ?). »

« **Noms de lieux d'Ile-de-France** » de Marianne Mulon - Ed. Bonneton 1997.

## Marcq

Paroisse du XII° siècle : Eglise Saint-Rémi du XII° ; XIII° en partie.

Marca, Marcum, Marchum ou Mark ? Marc jusqu'au XVII° siècle, situé sur la voie romaine Orléans-Beauvais. Etymologie : soit une zone frontière entre les Parisii et les Carnutes à l'époque gauloise, soit une zone marécageuse (march- comme à Saulx-Marchais).

hutte gauloise (chemin de la sablonnière), outils en bois de renne.

Famille de Marcq de 1096 à 1523

Famille Fornyer ou Fournier en 1523.

Famille de Marescot entre 1611 et 1791. (Charles-René de Marescot, seigneur de Marcq, La Concy, la Tour-Belle et Marcilly est inhumé en 1740 dans l'église).

Fiefs de Marcq : Tour-Belle (famille de La Villeneuve), Pigache et Marcilly, Le Buc (héritiers du banquier parisien Delore) et le fief-Durand (du nom d'une famille de Méré).

Manoir habité par les comtes de Charny.

Le marquis de Grignon était seigneur de la ferme (fief) du Buc vers 1740.

« **La grande histoire des Yvelines** » Monique Bardy - Ed. Edijac

**Diverses sources locales.**

### Marcq

- 95 feux
  - Eglise Saint-Rémy
  - Seigneur : Mr de Vatan
  - Curé : M. Aubry à la présentation de l'Abbé de Saintt-Evroutl (revenu de la cure : 650 livres.)
- 95 feux = approximativement 430 habitants.

**Description de la Généralité de Paris (Election de Montfort) en 1759**, dans :  
« **Histoire de Mantes et du Mantois des origines à 1792** » (Marcel Lachiver) Meulan 1971.

### Marcq

- superficie globale : 890 arpents plus 23 à 50 perches de friches.
- terres labourables : 700 arpents et 17 perches
- ni prés ni vignes
- bois et taillis : 78 arpents et 20 perches
- parcs, bâtiments, cours et jardins : 50 arpents et 84 perches.
- routes, chemins, carrefours, ravines et rivières : 30 arpents et 29 perches.

**Procès-verbal d'arpentage** (cote C 98) : dans description des **plans d'Intendance de Bertier de Sauvigny** (1783/1787).

Le **Plan d'Intendance de la paroisse de Marcq** (cote C 97/34) aux Archives Départementales des Yvelines a été relevé par Louis Le Bel le 16 juin 1787 à l'échelle 1/6909<sup>ème</sup> (format 43,3 X 60,6 cm) sur un support papier et à la plume, encre de chine, aquarelle et lavis. [Les mesures sont ici celles dites « du roi » : 1 arpent = 5 104 m<sup>2</sup> ou 100 perches carrées de 22 pieds chacune.]

**Goisfred de Marcq** se fait moine et donne l'église de **Marcq** à l'abbaye de Saint-Evroutl au début du XII<sup>ème</sup> siècle : il est parent et vassal d'Hugues le Roux, seigneur de Fresnay (Villiers-le-Mahieu/Garancières), ce dernier étant lui-même fil de Gualon, moine au prieuré de Maule dépendant de Saint-Evroutl. Les frères de Goisfred sont **Richard** et **Thibaud**. Tous sont contemporains de Pierre II de Maule et d'Amaury de Thoiry. **Goisfred de Marcq** est également cité comme bienfaiteur du prieuré de Maule avec sa femme **Hubeline** et ses fils **Etienne, Guillaume, Hugues, Payen** et **Simon**. Le prieuré de Maule possédait de nombreuses terres aux environs de Maule et notamment 1 arpent à **Marcq** en plus des dîmes de la paroisse.

On trouve à la même source :

« **Goisfred de Marc** après sa prise d'habits à Maule donne aux moines de St-Evroutl toute l'église située à **Marc** [*in Marco*] et de la moitié de la dîme. Ce fut concédé par sa femme et leurs fils. Ensuite Hugues le Roux de Fresnay [*Fresnaium, Fresneio*], du chef duquel dépendait le fief que Goisfred tenait, alla à Maule et se rendant aux prières des moines, leur concéda libre de tout service tout ce que le moine Goisfred avait donné ; de sorte que, soit que les héritiers de la terre de **Marc** lui rendissent le service, soit qu'ils lui refusassent, les moines en seraient toujours quittes ».

Dans « **Histoire du canton de Meulan** » d'Edmond Bories - Editions Champion 1906 (Reprint Laffitte 1978).

Au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, **Philippe de Marcq** donna au Prieur et aux moines en perpétuelle aumône

« *tout le pressurage de la vigne appelée les Quartiers à la charge de payer audit Philippe et à ses héritiers 6 deniers parisis de cens et pour garde au jour de Saint-Rémy.* »

Sur une charte non datée à double queue de cire jaune :

« **Simon de Marc** donnera aux moines de Maule quand le père dudit Simon prendra l'habit de moine la moitié de la terre de Puscel et les revenus de ladite terre c'est assavoir : en champart, censives et tout autre droit de service, fors la justice dudit lieu qui demeurerait audit **Marc**, donateur, et un arpent de terre que Odo Ballard avait donné audit Prieur, et si aucune chose venait rétrocessive de conditions faites en ladite terre, chacun reprendrait la moitié et aurait, pour ce faire, un serviteur qui en ferait le serment de fidélité. »

Dans « **Histoire du canton de Meulan** » d'Edmond Bories - Editions Champion 1906 (Reprint Laffitte 1978).

« 1293 : Contrat passé par devant ledit Leroy (Gilles du Bois-le-Roy sur la charte originale), tabellion, au mois de février 1293 par lequel les enfans et héritiers de **Raoul de Marc** dénommés audit contrat (Guillaume de Galluis et Alix, sa femme, **Jean de Marc** et Agnès, sa femme, **Guérin de Marc** et Denise, sa femme, **Jehannin de Marc** et **Ligier de Marc**) ont vendu aux abbé et religieux du couvent de Neaufle tout le droit à eux appartenant en une pièce de terre labourable sise à Galuys, moyennant la somme de 4 livres parisis ».

(Archives de Seine-et-Oise Série H. Fonds de l'abbaye de Neauphle-le-Vieux : Inventaire des Chartes concernant les propriétés de l'abbaye de Neauphle-le-Vieux à Galluis et à Grosrouvre, sac 14<sup>e</sup> de 88 pièces sur Galluis).

**Marie du Mesnil**, épouse de **Philippe de Marcq** est citée comme auteur d'une donation à l'abbaye Saint-Pierre de Neauphle-le-Vieux au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle :

« 8 juin 1351 : Donation à l'abbaye de Neaufle par Marie du Mesnil, fille de Jean Gouël, femme de **Philippe de Marc**, de lui autorisée, avant Vve Guérin Chauvet, de 5 arpens ½ de terre au champ du Bois auprès de Minomuid (lieu-dit de Vicq) , en fief de lad. abbaye à la charge d'une messe de requiem par an à perpetuité pour la donatrice, ses père et mère, parents et amis. »

(11<sup>ème</sup> liasse : « anciens titres généraux de propriété de l'abbaye de Neaufle le Vieux jusqu'à 1700 » aux Archives d'Eure & Loir G.3172).

« L'abbé de Radonvilliers, en tant que seigneur spirituel et temporel de la seigneurie de Neauphle-le-Vieux, acquiert du seigneur de Petitmont en 1771 les droits de censives et de mouvance sur les fiefs de Cressay et de **Roland de Marcq**, situés dans la haute justice et seigneurie de l'abbaye de Neauphle, en échange de l'abandon d'un droit de chasse sur 55 arpents auprès de Cressay. »

« 21 avril 1771 : Plan du fief de Cressei dit au Picart, reportant à l'abbaye de Neauphle et de celui de **Roland de Marc** reportant à la seigneurie de Beine, ledit plan servant à l'explication de la transaction qui suit ... »

« 25 avril 1771 : Devant Dejean, N<sup>re</sup> à Neauphle-le-Château, transaction portant arrondissement de censive entre l'abbaye de Neauphle et Timotée de Vautier, seigneur de Petitmont, propriétaire du fief au Picart, vassal de lad. abbaye et du fief de **Roland de Marc**, vassal de Beine... »

(2<sup>ème</sup> liasse : « Sur le fief de Cressei, dit au Picard, situé à Neauphle le Vieux » Féodalités actives ; aux Archives d'Eure & Loir).

« 1771 : 25 avril. Echange entre Timothée de Vaultier, seigneur de Petitmont et Mre Claude François Lizarde de Radonvilliers, abbé de Neauphle au sujet des fiefs de Cressay et **Roland de Marcq**. »

(Archives de Seine-et-Oise Série H. Fonds de l'abbaye de Neauphle-le-Vieux : sacs 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> concernant les rentes foncières à Vicq, Le Mesnil (Méré) et Bécherel (Vicq)).